		•
The test of the tropped		
Extrait du site UGTG org		

url:Â http://ugtg.org/spip.php?article1046

Déclaration du Collectif international d'avocats contre la répression

- Dossier spécial LKP - Expressions -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 10 août 2009

Mis \tilde{A} jour le : lundi 10 ao \tilde{A} »t 2009

UGTG.org

ÃEuros lâEuros''occasion des <u>Journées internationales de Corti</u>, est né un « Collectif International de Défense » regroupant des avocats issus de peuples sans état sous tutelle française, afin de faire face de façon solidaire aux agressions judiciaires dont sont lâEuros"objet les militants politiques et syndicaux.

Le texte de la d \tilde{A} ©claration sign \tilde{A} ©e notamment des deux avocats guadeloup \tilde{A} ©ens victimes de la sauvage r \tilde{A} ©pression de la justice coloniale fran \tilde{A} §aise :

COLLECTIF INTERNATIONAL DE DEFENSE

DECLARATION

- [-] Considérant la mise en place dâEuros"une législation dâEuros"exception en matiÃ"re de manifestations et de procédure pénale ;
- [-] Considérant que les effets pervers de la mondialisation capitaliste ont entraîné et entraîneront encore des grèves, des mouvements sociaux et plus généralement des revendications des peuples ;
- [-] Considérant également que lâEuros"uniformisation et la marchandisation des cultures est une atteinte à la liberté des peuples à témoigner dâEuros"eux-mêmes et une expression moderne de la domination étatique par lâEuros"expression du droit du plus fort ;
- [-] Considérant quâEuros"il en résulte que la réponse de lâEuros"Etat français face à la détresse des individus et des peuples est lâEuros"instrumentalisation de la justice par la répression judiciaire ;
- [-] Il est décidé de la création dâEuros"un Collectif de Défense Internationale composé dâEuros"avocats des pays des nations sans Etats, qui a lâEuros"ambition de sâEuros"élargir à tous les défenseurs épris de justice et dâEuros"égalité sociale.
- [-] Le Collectif de Défense Internationale se donne pour mission dâEuros"assister et de défendre les militants syndicalistes et les ressortissants des peuples en lutte.

Corti, le 9 Aoà »t 2009

Bâtonnier STAGNARA, Corse Me Jean-Guy TALAMONI, Corse Me Sarah ARISTIDE, Guadeloupe Me Georges-Emannuel GERMANY, Martinique Me Patrice TACITA, Guadeloupe.